

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-3 Editorial
- 3-5 La médecine ambulatoire de demain, victime du financement d'hier
- 5 Fin d'époque
- 7 Ordre du jour de l'Assemblée générale
- 8 A l'occasion des 125 ans de l'AMGe : Grande soirée «Le médecin dans la société du futur» le 23 novembre 2017 à Palexpo
- 9 Droits de l'homme et psychiatrie
- 10 Lettre du groupe d'intérêt des diététiciens indépendants de Suisse Romande ASDD
- 11-12 Candidatures
- 12 Mutations
- 13 Changements d'adresses
- 13-17 Petites annonces
- 17-19 A vos agendas!

Patients en otage : le chaos programmé

Les détails de l'Ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie (Tarmed) révisée par M. Alain Berset ne sont pas encore connus, alors que l'ordonnance doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. En revanche, les annonces faites par le communiqué de presse du 16 août de l'Office fédéral de la santé publique (ci-après OFSP) font craindre le pire aux patients et à leurs médecins. En particulier, la limitation dramatique et incompréhensible du temps de consultation à 20 minutes au maximum pour l'anamnèse et le dialogue avec le patient - cet espace indispensable pour instaurer un rapport de confiance avec le patient - fâche. De plus, toutes les prestations médicales de coordination destinées aux patients sont limitées à 30 minutes par trimestre. Absurde et impossible ! Certes, il pourrait y avoir, suite à une demande expresse du médecin auprès de l'assurance et après l'accord de cette dernière, une possibilité de prolongation de ces limitations selon les circonstances et les problèmes particuliers présentés par le patient. Le chaos thérapeutique et administratif est programmé.

2 millions de demandes par mois

Imaginez que chaque médecin exerçant en Suisse fasse trois demandes par jour aux assurances maladie pour obtenir des dérogations du temps de consultation pour des cas complexes, cela ferait près de 100'000 demandes par jour, 500'000 par semaine, 2 millions par mois ! Ces chiffres ne sont hélas pas qu'hypothétiques. En effet, de telles demandes seront indispensables pour tout patient luttant contre le cancer, souffrant de la maladie d'Alzheimer, du syndrome de Parkinson, patient étranger avec ou sans traducteur, migrant, obèse, post-accident vasculaire, diabétique, hypertendu, handicapé, multi-pathologique,.... La liste serait trop longue. Et avec quel délai de réponse de la part de l'assureur ? Immédiatement, dans les 15 minutes, le lendemain, dans une

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire d'automne se tiendra le **mardi 21 novembre 2017** dès 19 h (cf. p. 7)

La convocation vous parviendra en temps utile.

Nouvelles perspectives

Dès aujourd'hui pensons à demain, pour cela n'hésitez plus à appeler la Caisse des Médecins.

Conseils + services + logiciels + formation = Caisse des Médecins



 ÄRZTEKASSE
 CAISSE DES MÉDECINS


 CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
 Société coopérative · Agence Genève-Valais
 Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
 Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

semaine ? Que devra faire le médecin dans cette situation : poursuivre la consultation, s'arrêter, téléphoner, envoyer un courriel ou une lettre ? Qui traitera ces demandes ? Car seuls les médecins-conseils pourront légalement y répondre. Bref, l'inapplicable est là et la débâcle décidée par voie d'Ordonnance fédérale est inéluctable en 2018.

Fragmentation de la prise en charge

La consultation sera-t-elle réduite à ne régler qu'un problème ? Dans un quotidien où les pathologies sont rarement uniques et où la coordination responsable des soins entre les différents intervenants thérapeutiques en cas de pathologies complexes et/ou multiples devrait être l'évidence, ce minutage absurde entraînera-t-il, comme règle voulue par M. Alain Berset, la multiplication des consultations pour le même patient avec des agendas médicaux impossibles à gérer ? L'augmentation des coûts et les désagréments pour les patients et leurs médecins seront évidents.

Informers la population

Dès que les détails de la nouvelle tarification seront annoncés et analysés, nous devons informer les patients et l'ensemble des citoyens des conséquences désastreuses, si celles-ci devaient rester conformes au

communiqué de presse du 16 août de l'OFSP. Des affiches dans nos cabinets et un impact médiatique fort au cours du dernier trimestre 2017 seront nécessaires. Nous n'aurons que quelques semaines pour organiser nos consultations, les urgences et la chirurgie ambulatoire, la réforme ayant de multiples impacts.

Un conseiller fédéral affaibli

Le résultat sur la prévoyance vieillesse et la réforme des retraites est tombé : le Conseiller fédéral, M. Alain Berset, est affaibli et minorisé, comme il l'a été trop souvent dans le domaine de la santé. Nous avons évité, pour l'instant, « Kranken-Cassis », qui gère en l'état le département des affaires étrangères. Toutefois, M. Ignazio Cassis aura, à n'en pas douter, une influence dans le domaine de la santé au sein du Conseil fédéral. Les combats qui nous attendent sont nombreux et dangereux. Les principaux risques sont le rationnement des soins *via* le budget global et la fin du libre choix du médecin *via* la fin programmée de l'obligation de contracter. Les référendums sont prêts et notre motivation à combattre ces funestes destinées est maximale. Là encore, les patients et leurs familles devront avoir un impact massif pour influencer les politiciens dans leurs choix. Ce qui est en jeu, c'est la qualité de la prise en charge des patients et l'excellence des soins. Le







Notifications push

Pour les urgences et les résultats critiques

Pour toute demande en urgence, une notification push est immédiatement envoyée au prescripteur dès qu'un premier résultat est disponible.

De plus, une notification push est envoyée lorsqu'un résultat d'analyse pathologique est classé comme étant critique ('Critical value').

Avec un seul clic sur cette notification, le rapport correspondant s'ouvre dans l'App.




viollier.ch

1008189

Conseiller fédéral, M. Alain Berset, a déclaré que «l'objectif est de garantir la meilleure médecine possible, mais d'avoir une relation entre la prestation et le prix qui convient». Comme dans la prévoyance vieillesse, il ne voit pas les feux rouges qui sont devant lui et les avertissements venant de l'ensemble du corps médical, de la population, des hôpitaux et des assureurs appartenant à Santésuisse. Seule la faïtière Curafutura,

présidée jusqu'à peu par M. Ignazio Cassis, a dit adhérer à ses propositions. La boucle est bouclée. M. Ignazio Cassis est lié à M. Alain Berset. Le mariage impossible est malheureusement célébré pour le pire et pas pour le meilleur !

Dr Michel Matter

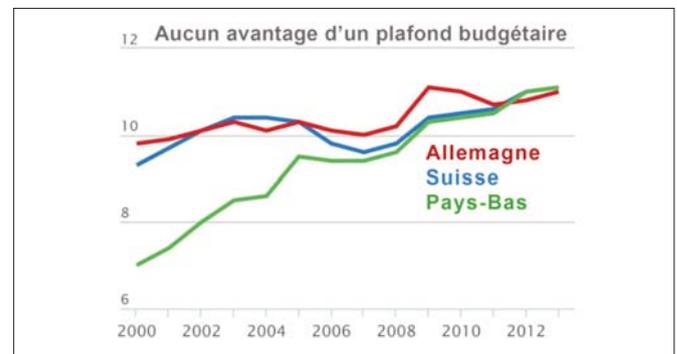
La médecine ambulatoire de demain, victime du financement d'hier

Les plafonds budgétaires ne présentent aucun avantage en termes de coûts.

A nouveau, l'avenir de la médecine ambulatoire est en péril. Après une première intervention du Conseil fédéral dans le tarif, jugée illégale par le Tribunal cantonal de Lucerne car inappropriée et motivée par des considérations politiques, une deuxième intervention se profile. La FMH dans sa réponse à la consultation mardi dernier a pris clairement position en faveur d'un tarif juste et de l'autonomie tarifaire, et donc pour une médecine ambulatoire forte, mais il est impossible de savoir si nos arguments seront entendus: en effet, la politique de la santé se contente d'un activisme ponctuel en ciblant les primes et en s'éloignant toujours plus d'une conception rationnelle du système dans son ensemble. Comme chacun sait – Conseil fédéral compris –, «l'augmentation de la part de soins ambulatoires tend à entraîner une augmentation de la part des primes dans le financement du système de santé» [1], le secteur ambulatoire étant financé à 100% par les primes, alors que le secteur hospitalier est en grande partie financé par l'impôt cantonal. Par conséquent, le transfert de l'hospitalier vers l'ambulatoire *réduit* certes les coûts mais génère une *hausse* des primes. Notre priorité politique absolue devrait donc porter sur le financement, car ce n'est qu'avec un financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières que le développement du secteur ambulatoire pourra réduire les coûts sans déclencher une hausse des primes.

Mais comme les cantons sont plutôt satisfaits de voir leurs charges diminuer grâce aux assurés, on peut douter qu'une telle réforme soit en mesure d'obtenir une majorité politique – d'où un potentiel d'économie de l'ordre du milliard [2] inexploité à ce jour. On préfère combattre la hausse des primes en limitant les prestations ambulatoires, avec des conséquences douloureuses pour les patients et les médecins. La réduction de

700 millions visée actuellement [ndlr: mars 2017] par l'intervention tarifaire témoigne du même activisme que celui déployé pour limiter les installations et surtout en voulant instaurer un plafond budgétaire. Or, les partisans de ce dernier point semblent ignorer qu'une limitation des coûts aura forcément un impact sur les prestations. Pour rassurer les assurés, on affirme que 20% des prestations sont de toute manière superflues [1]. Des chiffres invérifiables qui reposent sur des «experts» anonymes et des sources inconnues. Savoir quelles prestations seraient superflues ou pourquoi elles ne seraient plus fournies en cas de plafond budgétaire n'est pas précisé.



Total des dépenses de santé en % du PIB [4].

Actuellement, des experts mandatés par le DFI évaluent les expériences des Pays-Bas et de l'Allemagne en matière de plafond budgétaire [3]. Les données publiées par l'OCDE [4] (cf. fig.) montrent que les Pays-Bas n'en retirent aucun avantage en termes de coûts et que leur évolution y est même moins favorable. L'Allemagne, après 30 ans, ne mesure aucune économie par rapport à la Suisse, mais les prises en charge sont touchées, comme en témoigne un généraliste allemand [5]. L'Allemagne a ainsi dû créer en 2016 des centres uniquement pour référer les assurés nécessitant un rendez-vous urgent chez un spécialiste dans un délai de quatre semaines.

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie
dentaire

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax: +41 (0) 22 789 20 70 Mail: info@medimagesa.ch

1007617



GESPOWER
Société fiduciaire et de gestion

Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

GE-MED
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH / IFSM

av. du Cardinal-Mermillod 36 1227 Carouge Fax 022 734 25 91 info@gemed.ch www.gemed.ch

1008195

Conclusion: exiger plus du secteur ambulatoire tout en limitant les installations et les coûts ne peut pas fonctionner. C'est faire une politique des primes symbolique et non une politique de santé rationnelle, car un système de soins axé sur l'avenir requiert une médecine ambulatoire forte et donc un système de financement uniforme.

Dr Jürg Schlup, président de la FMH

*Article paru dans le
Bulletin des médecins suisses, 2017; 98 (25): 795*

Fin d'époque

Ce qui bouscule la médecine, ces jours, c'est à la fois une révolution technologique, où des avancées rapides mettent cul par-dessus tête les anciens processus soignants, et une prise de pouvoir par de puissants intérêts commerciaux : les anciens, tels les assureurs, et des complètement nouveaux, en particulier les entreprises du big data, qui avancent rapidement, mais dans l'ombre encore. C'est le mélange balbutiant, mais qui est en train de s'organiser, de la numérisation, de l'analyse généralisée des données, du management informatisé, de l'intelligence artificielle, de l'ubérisation des pratiques. Et c'est la politique qui se sent obligée d'accompagner ces nouveautés en assimilant les soins à un quelconque business. C'est la réforme TarMed, simplificatrice, obligeant à des consultations courtes, considérant le patient à la manière d'un produit calibré, évacuant la complexité, minutant la rencontre soignante comme s'il s'agissait d'un produit standard et considérant ce qui entoure cette rencontre comme quantité négligeable. Vingt minutes pour faire entrer chaque patient, aussi inclassable soit-il, dans un grand enclos industriel sur le modèle du « one-size-fits-all » : voilà le programme.

A cette révolution se greffe le vieux rêve de certains politiciens : soumettre la médecine, cette bande de médecins libre-acteurs et de patients qui veulent tout, à une cure de contraintes. On propose donc d'exclure les vieux du remboursement de certaines prestations ou de faire payer les individus en fonction de leur risque, ou de punir les non-compliants. Puisque tout se simplifie, puisque rien ne résiste (ou n'ose résister) aux principes de l'approche économique, pourquoi faire tant de cas de la médecine ? Cessons avec le discours de l'exception. La qualité ? Oui, mais comme norme de consommation. Les coûts ? Pour les baisser, il suffit d'agir sur le tarif et d'augmenter la concurrence. La solidarité ? Le seul endroit où l'on tolère la diversité. L'éthique ? On la confie à des commissions du même nom, peu

Références :

- 1 Stratégie Santé2020 du Conseil fédéral.
- 2 Cf. p. ex. étude pwc (2016), Klaus (2016) dans le bulletin Point de vue du Groupe Helsana ou Huber et al. (2016) dans l'International Journal of Integrated Care.
- 3 Communiqué de presse du DFI du 2.9.2016.
- 4 Comparaison de pays de l'OCDE (compare your country.org).
- 5 Schulte U. Budget global de la santé: un problème déguisé en solution. Bulletin des médecins suisses. 2017;98(25):796-7.

importe leur avis, leur existence est une caution suffisante.

En fait, rien n'est maîtrisé, rien n'est même pensé de la révolution en cours, et le discours politique sur « l'explosion » des coûts de la santé domine les esprits. S'installe même une forme de panique. Mais la panique politique peine à déboucher sur des perspectives d'avenir. Certes, quelques initiatives, pour la plupart pleines de bon sens, sont lancées ou en cours. Mais de projet politique réel, on ne voit guère. Le gouvernement veut agir vite. Pour le moment, il se contente de modifier le TarMed en poussant les patients et les médecins à se comporter comme des automates.

La FMH a raison : il faut stopper le bricolage. Et complètement refonder TarMed. En faire un tarif au service d'une médecine ambulatoire intelligente, capable de porter l'avenir du système de santé. La science des systèmes de santé montre qu'il y a avantage – en termes de qualité, de satisfaction et de coûts – à renforcer cette médecine non hospitalière et à créer des incitatifs financiers respectant la complexité des cas. Mais comment donner chair à ce discours alors que la seule question qui émerge est celle des coûts immédiats ? Notre handicap à nous, médecins, est que nous ne savons pas parler de ce qui importe. Parce qu'il ne vise en rien des valeurs humaines, et qu'il n'est d'ailleurs pas démocratique, nous sommes plutôt contre le libéralisme économique. Or, s'opposer à lui, ou même contester son hégémonie, c'est le grand crime de l'époque. On peut être négationniste, raciste, bigot : qu'importe. L'important, c'est d'accepter le marché comme principe dominant tous les autres.

Dr Bertrand Kiefer

Rédacteur en chef de la Revue Médicale Suisse

*Article paru dans la
Revue Médicale Suisse, 2017; 13 :1448*

NOUVEAU



Ouverture sur rendez-vous tous les samedis

Dès le mois d'octobre, l'Institut de radiologie adulte de la Clinique des Granettes élargit son offre de soins et accueille ses patients tous les samedis sur rendez-vous.

Les rendez-vous peuvent dès à présent être pris du lundi au samedi inclus au :
022 349 23 33

La garde radiologique reste active 7j/7 pour le service des urgences adulte et pour les patients hospitalisés.

Les spécialistes :

Dr Michele Copercini
Dr Dahila Amal Djema
Dr Golmehr Fassa
Dr Christian Grangier
Dr Matthias Hauser
Dr Jean-Louis Hervier
Dr Nigel Howarth
Dr Karen Kinkel, PD
Dr Elsabe Scott
Dr Philippe Vives

Les équipements :

CT scanner
IRM – 3 Tesla
Echographie
Mammographie
Tomosynthèse
Minéralométrie
Radiographie digitalisée
Cone Beam

www.granettes.ch

Clinique des Granettes
Genève



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'AUTOMNE
Mardi 21 novembre 2017 à 19 h 30 précises
à l'auditoire Marcel-Jenny
Entrée principale du site Cluse-Roseraie, HUG

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2017
2. Réception des nouveaux membres
3. Élections au Conseil
4. Invité : Dr Jürg Schlup, Président de la FMH (20 h 30)
5. Projet de budget 2018
6. Cotisation 2018
7. Approbation du budget et de la cotisation 2018
8. Désignation du réviseur des comptes 2017
9. Mise en œuvre de l'enquête « ROKO »
10. Thèmes d'actualité
11. Questions (*les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée générale afin que nous puissions y répondre au mieux*)
12. Divers

Michel MATTER
Président

Un buffet-apéritif sera servi dès 19 h au Foyer attenant à l'auditoire Marcel-Jenny

Attention: Le parking mis à disposition des médecins est le parking nord situé sous l'esplanade de l'entrée principale (l'accès se fait désormais par le boulevard de la Cluse ou la rue Lombard). Levée de la barrière d'entrée dès 18 h 30 – Fermeture de la barrière à 23 h 15.

A l'occasion des 125 ans de l'AMGe : Grande soirée « Le médecin dans la société du futur » le 23 novembre 2017 à Palexpo

Réflexions sur l'avenir à l'occasion des 150 ans de la SMSR et des 125 ans de l'AMGe

PROGRAMME SOIRÉE

18 h 30

Introduction

- Quelles structures sanitaires pour le futur ?
M. M. Poggia, Conseiller d'Etat, Genève
- Quel futur pour la FMH ?
Dr J. Schlup, Président de la FMH
- Quel futur pour une culture régionale de la médecine ?
Dr P.-A. Schneider, Président de la Société médicale de la Suisse romande

- A quoi ressemblera la médecine de demain ?
Dr M. Matter, Président de l'Association des médecins du canton de Genève – AMGe
- Jusqu'où le numérique transformera-t-il la médecine ?
Pr C. Lovis, Service des sciences de l'information médicale, HUG
- Quelles seront les tâches du médecin de premier recours de demain ?
Pre J. Sommer, Unité des internistes généralistes et pédiatres, Faculté de médecine de Genève
- Comment assurer la solidarité dans le système de santé de demain ?
Pr I. Guessous, Unité d'épidémiologie populationnelle, HUG
- Quelle stratégie pour éviter que les médecins de demain soient épuisés ?
Dre A. Zyska-Cherix, spécialiste en médecine du travail (Lausanne)
- Le médecin de demain sera-t-il uberisé ?
M. X. Comtesse (ancien responsable d'Avenir Suisse)
- Santé personnalisée : quelle révolution scientifique en perspective ?
Pr D. Trono, Laboratoire de virologie et génétique, EPFL
- Less is more, vers une nouvelle pratique de la médecine ?
Pr J.-M. Gaspoz, Médecine communautaire, de premier recours et des urgences, HUG

19 h 30

Table ronde avec l'ensemble des participants

Soirée suivie d'un buffet dînatoire à partir de 20 h

Participation : Ouvert à tous les médecins et professionnels de la santé.

Frais de participation : CHF 20.– / personne (excepté internes, chefs de clinique et assistants participant à la session Jeunes Médecins).

www.assisesmed.ch



Droits de l'homme et psychiatrie

Le Prix de Genève 2017 pour les Droits de l'Homme en Psychiatrie est décerné à une organisation non gouvernementale luttant pour les droits des malades mentaux au Guatemala, ALAS Pro Salud Mental.



Fondation
Prix de Genève
pour les Droits de l'Homme
en Psychiatrie

Fondée en 2013, cette organisation a repris un projet en faveur de la santé mentale dans la région de Solola. Elle est actuellement la seule ONG du Guatemala s'employant à favoriser l'accès aux soins psychiatriques au sein de la population rurale indigène.

Le jury du Prix de Genève l'a retenue parmi quinze candidatures, individuelles ou institutionnelles. Son président Luc Ciompi, Professeur émérite de psychiatrie sociale de l'Université de Berne, relève que cette organisation travaille dans une région du monde particulièrement défavorisée, où règnent la pauvreté et la violence, ravagée par une longue guerre civile et par des catastrophes naturelles (ouragans). De plus, une forte discrimination frappe les populations indigènes. Le jury a considéré le travail courageux et même dangereux de Alas Pro Salud Mental comme particulièrement méritoire.

L'organisation lutte depuis plusieurs années, de manière systématique, intense et efficace pour les droits de l'homme et contre la stigmatisation et la discrimination des malades mentaux, répondant ainsi à l'objectif spécifique du Prix de Genève. Elle déploie son activité sur divers plans: campagnes médiatiques, articles et conférences, action pratique. Elle agit non seulement dans

les agglomérations, mais aussi dans les campagnes, parmi des populations indigènes particulièrement mal soignées.

L'action pratique de l'ONG est considérée comme très compréhensive et centrée sur la personne ("holistique", psycho-socio-biologique). Elle se focalise sur la réinsertion et la réadaptation sociales. Elle connaît plusieurs formes : traitement ambulatoire, soins à domicile, par unités familiales et groupes d'auto-assistance, micro-crédits, qui permettent de viser des résultats tangibles.

Le Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en psychiatrie a été créé en 1999 à Genève, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Il a été remis pour la première fois en septembre 2000, sous la présidence de Robert Badinter. Il est décerné cette année pour la septième fois. Il sera remis à ALAS Pro Salud Mental en octobre prochain à Berlin, lors du 17^e Congrès mondial de psychiatrie. Le montant du prix est de 20.000 francs suisses.

Le Conseil de Fondation du Prix de Genève pour les Droits de l'Homme en psychiatrie est présidé par le Professeur honoraire François Ferrero, de l'Université de Genève. Le jury du Prix 2017 a réuni plusieurs personnalités reconnues sur le plan international : Marianne Kastrup, de Copenhague, Elisabeth Decrey-Warner, présidente de l'Appel de Genève, Dinesh Bhugra, président de l'Association mondiale de psychiatrie, Pierre Vallon, président de la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP), Robert Roth, professeur de droit pénal à l'Université de Genève et Olivier Vodoz, avocat et ancien conseiller d'Etat de Genève.

Adresse de la Fondation : Professeur François Ferrero, chemin de la Montagne 67, CH 1224 Chêne-Bougeries, Suisse. Website : www.geneva-prize.ch

Contact e-mail : francois.ferrero@unige.ch



*Médecins, pour vos patients en fin de vie,
en alternative à l'hôpital,
pensez à la Maison de Tara
www.lamaisondetara.ch
Tél. 022 348 86 66*

Lettre du groupe d'intérêt des diététiciens indépendants de Suisse Romande ASDD

Chers membres de l'AMGe,

Nous sommes un groupe de diététiciens/iennes diplômés/ées ASDD travaillant de manière indépendante sur le territoire genevois. Aussi aimerions-nous, en tant que prestataires de santé, mieux faire connaître auprès du corps médical les divers aspects et tâches qui régissent notre profession, dont les modalités au cours de ces dernières années ont beaucoup évolué, en même temps qu'elles se sont considérablement étendues.

Il est aujourd'hui admis que l'alimentation joue un rôle important dans les critères de santé. Ainsi, au cours des décennies passées sont apparues un nombre significatif de maladies dites de civilisations : pour une part, les maladies directement induites par une mauvaise alimentation, pour l'autre les maladies où celle-ci a agi comme élément péjorant des pathologies existantes. Aussi la pathologie dominante, à laquelle sont confrontés les diététiciens diplômés est l'obésité, qui s'associe souvent à des maladies cardio-vasculaires, articulaires, etc.

L'approche thérapeutique d'un patient souffrant d'obésité exige de la part du diététicien diplômé une compétence élevée, d'ordre pluridisciplinaire.

Elle doit être globale et circonstanciée, tant les causes qui sous-tendent cette pathologie sont variées et propres au sujet. Il conviendra donc de prendre en compte le contexte socio-culturel du patient, ses rapports à l'alimentation, ses troubles de comportement alimentaire, ses tentatives et échecs à réduire son poids, etc.

C'est donc essentiellement en fonction de ces considérations et en s'y référant constamment que le diététicien sera à même de proposer un suivi thérapeutique avec pour objectif une réduction réaliste du poids dans la perspective d'un long terme et, si possible, une amélioration - ou du moins - une stabilisation des paramètres-santé tels que glycémie, cholestérol, etc.

La prise en charge sera spécifiquement axée sur le patient, en l'amenant à changer ses comportements alimentaires et ses rapports à la nourriture. Il n'est donc plus question de faire exclusivement appel à des régimes alimentaires. Quelles que soient leurs particu-

larités, ils aboutissent inmanquablement à des échecs, s'élevant à 95 % sur une période de 5 ans, y compris les régimes dits équilibrés. Par ailleurs, 50 % des patients obèses présentent un trouble du comportement alimentaire, ce qui est une contre-indication majeure à la prescription d'un régime.

A l'aune de ces échecs, les diététiciens ont-ils ainsi été conduits, par le biais d'une réflexion sur leur pratique professionnelle, à revoir et reconsidérer leur stratégie thérapeutique et à enrichir leur domaine de compétence, au travers des formations continues.

En effet, en dehors des réponses diététiques, ils font de plus en plus appel aux techniques psycho-comportementales et cognitives, aux techniques de l'entretien motivationnel, etc.

Rappelons que si le chapitre de l'obésité occupe une place considérable dans le travail du diététicien indépendant, ses compétences interviennent dans le traitement de maintes autres pathologies (diabète, insuffisance rénale, allergies alimentaires, etc.).

Il incombe, dans un premier temps, au médecin de prendre en charge le patient souffrant d'obésité ou de tout autre problème nécessitant un traitement diététique. Il pourra le diriger, dans un deuxième temps, vers un diététicien diplômé qui, avec les informations transmises, pourra définir un objectif thérapeutique approprié. L'assurance maladie prend en charge les consultations du diététicien diplômé si le patient est atteint d'une pathologie signalée sur la feuille de prescription diététique (disponible sur le site de l'ASDD, Association suisse des diététiciens diplômés www.svde-asdd.ch). Dans le cas contraire, l'assurance complémentaire rembourse en partie, c'est alors au patient de se renseigner auprès de son assurance.

Nous vous remercions d'avoir ouvert votre journal aux diététiciens et espérons avoir suscité votre intérêt pour de futures collaborations. Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.



Schweizerischer Verband
der Ernährungsexpertinnen
Association suisse
des diététiciens-ne-s
Associazione Svizzera
delle-di Dietiste-I

Cécile Muller Monforte
Co-responsable du groupe
diet.independants.ge@hotmail.com

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr CUNNINGHAM Sophie Dora

HUG – Service de gastro-entérologie et hépatologie
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Née en 1983, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en gastroentérologie en 2016

Elle a réalisé ses études à Genève avant d'effectuer de la médecine interne à Vevey, puis au CHUV où elle a entrepris sa formation de gastro-entérologie et d'hépatologie. Fin 2016, elle est revenue à Genève et a rejoint le service de gastro-entérologie et hépatologie des HUG en tant que cheffe de clinique. Elle prévoit de s'installer comme spécialiste en gastro-entérologie et hépatologie en pratique privée à Genève dès novembre 2018.

Dr Gregory FLEURY

Centre médical des Charmilles
Rue de Lyon 87-89-91, 1203 Genève
Né en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2006
Titres postgrades en médecine interne générale en 2013 et en rhumatologie en 2015

Après avoir effectué ses études de médecine à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, il a effectué ses années de formation au sein des HUG et à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Il a obtenu son titre de spécialiste en médecine interne générale en 2013, puis celui en rhumatologie en 2015, complétés en 2016 par le diplôme en échographie ostéo-articulaire de la société suisse d'ultrasons en médecine (SSUM). Il a exercé comme chef de clinique en rhumatologie pendant 4 ans et s'installera comme rhumatologue indépendant dès novembre 2017 au sein du centre médical des Charmilles.

Dr Laurence GENTON GRAF

HUG – Nutrition clinique
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Née en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1997
Titre postgrade en médecine interne générale en 2009

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme de médecin en 1997, elle a commencé sa formation en nutrition clinique à Genève. Ensuite, elle est partie se former en nutrition clinique aux Etats-Unis et en Hollande. De retour en Suisse, elle a suivi sa formation de médecine interne aux HUG et a obtenu son titre de spécialiste en médecine interne en 2009. Actuellement, elle travaille comme médecin adjoint agrégée en nutrition clinique aux HUG.

Dr Stefan KAISER

HUG – Service de psychiatrie adulte
Chemin du Petit-Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg
Né en 1972, nationalité allemande
Diplôme de médecin en 2001 (Allemagne), reconnu en 2010
Titre postgrade en psychiatrie psychothérapie en 2007 (Allemagne), reconnu en 2010

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en 2001, il a suivi sa formation en psychiatrie et psychothérapie à l'hôpital universitaire de Heidelberg (Allemagne). De 2009 à 2017, il a travaillé à l'hôpital universitaire de psychiatrie de Zürich, notamment en tant que médecin adjoint agrégé, responsable du centre des troubles psychiatriques aigus et du centre de psychiatrie sociale. Depuis mars 2017, il est médecin-chef du service de psychiatrie adulte au sein du département de santé mentale et de psychiatrie des HUG et professeur ordinaire au sein du département de psychiatrie de la faculté de médecine.

Dr Nam NGUYEN

HUG – Service de médecine de premier recours
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Né en 1982, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2009
Titre postgrade en médecine interne générale en 2016
Après avoir effectué ses études à Genève et obtenu le diplôme de médecin en 2009, il a été formé dans le Jura bernois, le Valais romand, puis aux HUG. Spécialiste en médecine interne générale depuis novembre 2016, il travaille actuellement comme chef de clinique au sein du service de médecine de premier recours.

Dr François Pierre PRALONG

Hôpital de la Tour
Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Né en 1961, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1988
Titres postgrades en médecine interne générale et en endocrinologie-diabétologie en 1998

Il a obtenu son diplôme et son doctorat de la Faculté de médecine de Genève. Après une formation en médecine interne à Genève, suivie d'une formation en endocrinologie et diabétologie à Boston, il a travaillé 20 ans au CHUV dont il a dirigé le service d'endocrinologie. Il a quitté le CHUV en juin 2017 pour s'installer à l'Hôpital de la Tour où il développera un centre de maladies métaboliques et de l'obésité.

Dr Timothée WUILLEMIN

Avenue J.-D.-Maillard 11, 1217 Meyrin
Né en 1979, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade en médecine interne générale en 2015

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, il a effectué sa formation postgrade en médecine interne hospitalière, puis en médecine de premier recours aux HUG. Il a exercé aux HUG comme chef de clinique, notamment aux urgences et à la consultation ambulatoire mobile de soins communautaire. Il s'installera dans le canton de Genève dès novembre 2017.



Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Guido BONDOLFI, Thomas BREUNEVAL, Béatrice DUXBURY, Thomas ERNANDEZ, André MENNET, Chloe MICHELS, Hicham RAISS, Marc STELLE, dès le 6 octobre 2017.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Alain GERMOND et Jacques PRESS, dès le 1^{er} janvier 2018.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Raquel VILARIO et Nacera VERSPIEREN, au 31 décembre 2017.

Exclusions définitives (selon l'art. 18, al. 5 des statuts, en cas de non-paiement des cotisations, le Conseil prend les sanctions prévues à l'art. 34 ; selon l'art. 34, al. 3 et 4 à appliquer par analogie, « Si un membre ne s'est pas acquitté de son amende dans un délai de trois mois, son cas est soumis au Conseil en vue de son exclusion temporaire. Si l'amende n'est pas payée dans les six mois suivant une exclusion temporaire, le membre perd définitivement sa qualité de membre » ; selon l'art. 4, al. 2 et l'art 10, al. 3, l'exclusion entraîne *ipso facto* la démission de la FMH; en application de l'art. 34, al. 5, « Toute sanction entrée en force peut faire l'objet d'une publication dans le bulletin de l'AMGe ») :

Dr Marc SIBON, au 24 juillet 2017.

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMGe, art. 18, al. 11) :

Dr Marianna LALICATA-GISSELBAEK, médecin-conseil de *Geneva School of Economics and Management (GSEM), Université de Genève*.

Dr Véronique BAEHLER, médecin-conseil de *Geneva School of Economics and Management (GSEM), Université de Genève*.

Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil de *Geneva School of Economics and Management (GSEM), Université de Genève*.

Dr Esmail SHEYBANI, médecin-conseil de la *Faculté des sciences de l'Université de Genève*.

Dr Samir VORA, médecin-conseil de l'entreprise *Swissport International SA*.

Changements d'adresses



Le Dr Alexandre AHMADI

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, il n'exerce plus à la rue Albert-Gos 14, mais à l'avenue de Champel 6, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 076 223 03 79

Fax (inchangé) 022 789 07 44

Le Dr Ariane HELLBARDT

Spécialiste en oncologie médicale et en médecine interne générale, elle n'exerce plus au boulevard James-Fazy 13, mais au Centre médical Medbase-Gare Cornavin, place Cornavin 7, 1201 Genève.

Tél. (nouveau) 022 870 95 95

Le Dr Béatrice DE MOUSTIER

Spécialiste en endocrinologie/diabétologie et médecine interne générale, elle n'exerce plus à la Clinique et permanence d'Onex, mais au chemin des Esserts 11bis, 1213 Petit-Lancy.

Tél (nouveau) 022 870 01 10

Fax (nouveau) 022 980 11 11

Le Dr Viktoria KAPINA

Spécialiste en neurologie, elle n'exerce plus au Centre médical des Charmilles, mais au Centre médical de Vézenaz, route de Thonon 42, 1222 Vézenaz.

Tél. (nouveau) 022 716 16 16

Le Dr Milena VEIZOVIC POLIC

Spécialiste en Psychiatrie et psychothérapie, elle n'exerce plus à la rue du Port 6, mais à la rue de la Fontaine 15, 1204 Genève.

Tél. (inchangé) 078 876 25 76

A partir du 1^{er} novembre

Le Dr Paola CHEVALLIER-RUGGERI

Spécialiste en rhumatologie et en médecine interne générale, elle n'exerce plus au Groupe médical d'Onex, mais au chemin Frank-Thomas 68bis, 1223 Cologny.

Tél. (nouveau) 022 786 06 22

Fax (nouveau) 022 786 06 23

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Cabinet médical à remettre pour médecin de famille

Beau cabinet, idéalement situé (Eaux-Vives), spacieux, offrant une vue directe sur le lac et les parcs. Loyer modéré, bail à long terme, carnet de rendez-vous bien rempli. Petit groupe de médecins permettant de partager les frais. Il y a de la place pour un, voire deux médecins. Les charges sont certainement moindres que dans une structure.

Contacteur par téléphone : 079 418 03 00

Disponible de suite.

Contacteur par téléphone : 078 607 40 51

Cabinet de gynécologie à remettre et murs du cabinet à vendre

Remise d'un cabinet de gynécologie et obstétrique; reprise de l'ensemble de la patientèle, de l'équipement, du matériel et du mobilier; vente des murs du cabinet médical (PPE).

Contacteur par téléphone : 079 202 46 53

Grand cabinet à partager

Beau et grand cabinet à partager à Florissant 1 ou 2 jours/semaine pour activité indépendante (psychologue/psychiatre/profession paramédicale). Proche des TPG, lumineux, loyer très modéré et calme dans un environnement verdoyant, proche du parc Bertrand.

A vendre

Cause cessation d'activité : 2 lits d'examen métalliques cuir gris clair comme neufs, 1 charriot métallique d'examen mobile comme neuf, tensiomètre + Dopton.

Contacteur par téléphone : 079 448 43 53



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H
Vendredi 7H30 – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 7H30 – 18H30
Vendredi 7H30 – 18H

21 Rue de Chantepoulet
1201 GENEVE
Tél: +41 22 545 50 50
Fax: +41 22 545 50 51
Email: info@cird.ch
www.cird.ch



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi 8H – 18H

PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au Jeudi 8H – 18H
Vendredi 8H – 17H

61 Route de Thonon
1222 Vésenaz
Tél: +41 22 545 50 55
Fax: +41 22 752 68 44
Email: info@cirg.ch
www.cirg.ch

SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive

CENTRE DE LA DOULEUR

Traitement rhumatismal par désensibilisation (rhizolyse) • Aspiration des hernies discales (herniatome)
Ozonothérapie • Bloc de la douleur • Injections autologues

RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Géraldine SERRA • Dr Frank KOLO
Dr Victor CUVINCIUC • Dr Hestia IMPERIANO • Dr Amine KORCHI • Dr Laurène AVRIL

1007955

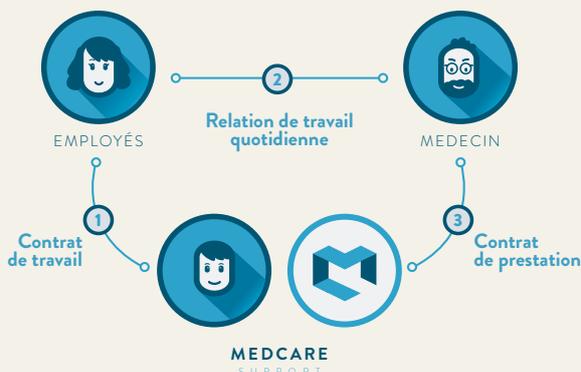


MEDCARE
SUPPORT

SERVICES GLOBAUX DESTINÉS AU DOMAINE MÉDICAL

1. PORTAGE SALARIAL (LOCATION DE SERVICES)

Vous trouvez vos collaborateurs, nous nous occupons du reste



2. FIDUCIAIRE

- Recherche de financement pour l'ouverture des cabinets ou centres médicaux
- Comptabilité du cabinet ou du centre médical
- Fiscalité
- Gestion des salaires

3. ASSURANCES

- Prévoyance du médecin
- Assurances du personnel
- Assurances du cabinet ou du centre médical

10080021

A remettre

Beaux locaux de 99 m² conviendraient pour toute spécialité médicale, situé au chemin des Semailles, Grand-Lancy, proche commodités. 1^{er} étage avec ascenseur ainsi qu'un garage et une cave. Loyer 2808 CHF charges comprises et garage. Libre de suite.

Contacteur par courriel : cabinet.dermato@yahoo.com



Vente de matériel d'occasion

Matériel cardiovasculaire pour cause double emploi. Echographe doppler couleur TOSHIBA Aplio 300 CV sonde 3Mhz coeur sonde 7,5 Mhz vasculaire, année 2014 bon état 35000 CHF. A discuter.

Station ecg d'effort Schiller AT 104 PC ST moyenné 12 dérivation en continue – Système d'aspiration DECAPLUS 3 pour électrodes ecg – Station holter ecg Novacor licence avec lecture carte flash Unolter Duolter et micro carte Vista plus Holter TA, ecg jusqu'à 72 heures – Station PC think station Lenovo Windows 7 Pro 16Go RAM système 64 bits disque dur 911 GO. L'ensemble pour 20000 CHF. A discuter. Proposition par courriel uniquement.

Contacteur par téléphone : 076 368 52 55

par courriel :

jean-paul.durand@cite-generations.ch



Bureau de thérapie à sous-louer

A sous-louer dans cabinet de groupe (psychothérapie et logopédie), très grand et lumineux bureau, joliment meublé. Convient pour recevoir enfants et adultes. Salle d'attente à partager. Place de parking privée devant le cabinet. Localisation: quartiers Montbrillant et Nations; bien desservi par les transports en commun. Disponible lundi et mardi toute la journée, jeudi dès 12 h. Prix toutes charges comprises: 520 CHF pour deux jours, 650 CHF pour deux jours et demi. Entrée : à convenir.

Contacteur par courriel : cabloc@outlook.com



Champel-Florissant salle dans un cabinet à sous-louer

Cabinet de psychiatre composé de 3 bureaux à partager dans un immeuble de standing avec piscine, proche des TPG et commerces, salle à louer de 14 m², rénovée, disponible à partir du 1^{er} octobre 2017 dans un cabinet de psychiatrie, idéal pour logopédiste, neuropsychiatre ou autre spécialité, prix mensuel 1250 CHF avec tous frais inclus.

Contacteur par téléphone : 022 347 14 35

par courriel : diomak@bluewin.ch

Grand cabinet à Champel

A partager avec deux collègues médecins. Conviendrait aussi pour physiothérapeute et/ou ergothérapeute. Loyer très abordable. Libre de suite.

Contacteur par téléphone : 078 947 30 13



A remettre cabinet de médecine générale

Au centre-ville, cabinet médical de médecine interne générale à remettre. Clientèle importante. Situé rive gauche, à proximité des HUG, dans un immeuble moderne et lumineux. Les locaux de 70 m² pouvant être ré-agencés de plusieurs manières, ils pourraient convenir à 2 médecins par exemple. Une place de parc à disposition et une kitchenette. Loyer modéré.

Contacteur par téléphone : 022 343 66 60

par courriel : avilaseca@bluewin.ch



Sous-location cabinet médical

Grand cabinet de médecine générale existant depuis 1960 à Thônex propose 2 cabinets en sous-location de 20 m² chacun. Pour médecins ou profession paramédicale. Nous contacter pour plus d'informations.

Contacteur par téléphone : 022 348 75 52

par courriel : drthiell@gmail.com



Cabinet à remettre

Cabinet médical de médecine interne à remettre à la Servette dans une rue calme et verdoyante. Cabinet de 6,5 pièces pouvant être ré-agencés de plusieurs manières, il pourrait convenir à 3 médecins par exemple. Loyer modéré. (A noter que 2 psychiatres seraient intéressés de s'y installer s'ils trouvaient un 3^e médecin, de préférence un interniste)

Contacteur par téléphone : 079 202 29 72



Remise de cabinet

Remise de cabinet fin 2018, Dr Olivier Juge neurologue, 18, boulevard des Philosophes, 6 pièces, équipé, détails communiqués aux intéressés par mail.

Contacteur courriel : jugeolivier@hotmail.com



Sous-location

Pas loin de la gare Cornavin, dans un espace calme et agréable, à partager un cabinet de psychothérapie, avec psychiatre ou psychologue. Possibilité de délégation pour psychologue. Loyer à discuter.



POUR VOTRE SANTÉ PRENEZ DE L'ALTITUDE

Parmi nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions sous 48h

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

Impasse Clairmont 2, 3963 Crans-Montana
 ☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch
 🌐 www.cgm.ch



1008178



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |



MEDES SÀRL
 Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
 T. 022 544 00 00 · F. 022 544 00 01
 info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976



**Fiduciaire reconnue sur la place genevoise depuis 30 ans,
Gefarco est également une entité de FMH Fiduciaire Services.**

Gefarco est spécialisée dans l'accomplissement de mandats comptables et fiscaux, comme dans le conseil aux indépendants.

Forte de son expérience, elle vous offre des services variés tels que :

- Plans d'affaires, plans financiers
- Tenue de comptabilité
- Bouclement de comptes et préparation des bilans et comptes de résultats
- Etablissement de déclarations fiscales
- Tous services de type fiduciaire

Faites confiance à nos spécialistes !

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge / Tél 058 822 07 40 – Fax 058 822 07 41 / fiduciaire@gefarco.ch – www.gefarco.ch

1007832

CABINET MEDICAL RUE DU RHONE – GENEVE

Aesthetics Clinic Geneva a le plaisir de vous annoncer son expansion. Une équipe jeune et dynamique vous attend. Nous mettons à disposition dans une surface complètement rénovée, des bureaux médicaux aménagés comprenant réception et secrétariat.

Pour plus d'informations ainsi que pour la visite des lieux, merci de nous contacter soit par mail: info@aesthetics-ge.ch soit par téléphone: +41 22 732 22 23.

1008119



Proxilis

analyses médicales

Votre laboratoire de proximité à Genève

- Tous panels d'analyses
- Centres de prélèvements
- Solutions électroniques

022 341 33 14

info@proxilis.ch

www.proxilis.ch

1008005

Contacteur par téléphone : 079 598 65 82
par courriel : bugmarketD@netscape.net



Superbe pièce à partager à 50 ou 60 %

Dans un cabinet à Champel, je cherche à partager mon espace de consultation, spacieux et lumineux, avec psychiatre, psychologue ou paramédical. Loyer modéré, place de parc privée, environnement calme et verdoyant, bien desservi par les TPG.

Contacteur par téléphone : 078 659 43 86

Sous-location pour psychothérapeute

Bureau d'env. 25 m² à partager (max. 50%) dans un joli et spacieux cabinet de groupe (psychiatrie et psychothérapie) près de la gare. Dès octobre 2017.

Contacteur par téléphone : 079 205 19 21



Cabinet à louer

Cabinet à louer immédiatement, dans un cabinet de groupe avec psychiatre, neurologue et psychologue. Quartier Saint-Gervais. N'hésitez pas à me contacter
Contacteur par courriel : docteurbenbassat@gmail.com

A vos agendas!



Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch
rubrique : «On nous prie d'annoncer».

**Du lundi 30 octobre
au samedi 4 novembre 2017**

**La semaine des proches aidants
Expositions, conférences, informations,
animations**

Lieu : Centre commercial de Balexert, avenue Louis-Casaï 27, 1209 Genève



Dès le jeudi 2 novembre 2017 de 19 h à 20 h 30

Communiquer et s'affirmer

Lieu : Cabinet des Dres Deshusses et Legendre, rue des Vollandes 69, 1207 Genève



Jeudi 2 novembre 2017 de 13 h 30 à 17 h

Séminaire d'infectiologie pour les praticiens

Lieu : Muséum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève



Jeudi 2 novembre 2017 à 19 h 15

Face à la mort programmée, quelle place pour les proches ?

Lieu : Auditoire Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève



**Lundis 6, 13, 20 et 27 novembre 2017
de 18 h 30 à 20 h**

**Cours de sensibilisation à l'hypnose clinique
L'hypnose actuelle : thérapie d'appoint
rapide, efficace, légère**

Lieu : HUG, salle de cours 5A-0-202, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mardi 7 novembre 2017 à 19 h 15

**Conférence de la Société Médicale de Genève
Aux origines de l'écriture**

Conférence du Dr Gérald D'ANDIRAN
Lieu : HUG, salle Opéra, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mardi 7 novembre 2017 à 19 h 30

La transmission transgénérationnelle des traumatismes psychiques et des secrets de famille

Lieu : Fondation Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève

Jeudi 9 novembre 2017 de 8 h 30 à 17 h

**DRG un jour, DRG toujours ? DRG,
2000 jours plus tard**

Lieu : HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève



Mardi 14 novembre 2017 de 13 h 30 à 17 h

**Indicateurs de qualité en médecine
ambulatoire
Développer et implémenter**

Lieu : Welle 7, Schanzenstrasse 5, 3008 Berne



Mercredi 15 novembre 2017 de 8 h 45 à 17 h

**L'oxygène dans tous ses états !
31^e journée scientifique de la Ligue
pulmonaire genevoise**

Lieu : HUG, bâtiment Gustave-Julliard, rue Alcide-Jentzer 17, 1205 Genève

**Mercredi 15 novembre 2017 à 20 h
(première séance)**

**Séminaire d'introduction à la lecture
psychanalytique – Année 2017-2018**

Lieu : Centre de psychanalyse Raymond de Saussure,
rue Adrien-Lachenal 3, 1207 Genève



**Mercredi 15 novembre 2017
de 13 h 15 à 17 h 15**

**13^e symposium de la société suisse des troubles
bipolaires**

Lieu : Hôtel Warwick, rue de Lausanne 14, 1201
Genève



Jeudi 16 novembre 2017 de 9 h à 17 h

**Les dérives du manger "sain"
4^e symposium genevois des troubles du
comportement alimentaire et de l'obésité**

Lieu : Fondation Louis Jeantet, chemin Rieu 17, 1208
Genève



**Jeudi 16 novembre 2017
au samedi 18 novembre 2017**

**4^e Congrès International Francophone de
Soins Palliatifs
Convergence et synergie de la médecine
palliative et des soins palliatifs : de la pensée
globale à l'action locale**

Lieu : International Conference Centre Geneva (CICG),
rue de Varembe 17, 1202 Genève



**Jeudi 23 novembre 2017 de 20 h à 22 h
TDAH et Addictions**

Lieu : Salle de conférence de l'association TDAH-
ImPulse, rue François-Versonnex 7, 1207 Genève



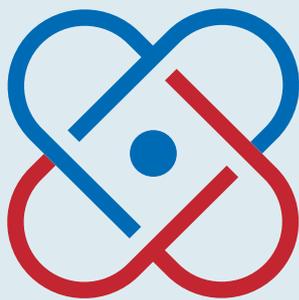
L'oxygène dans tous ses états !

Mercredi 15 novembre 2017, Bâtiment Gustave-Julliard (HUG), Genève

Journée d'information
31^e Journée scientifique
Ligue pulmonaire genevoise

Jeudi 23 novembre 2017 de 13 h 30 à 20 h

TOUS A



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève



Assises de la médecine romande

A l'occasion des 150 ans de la Société médicale de la Suisse romande (SMSR) et des 125 ans de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe)

Lieu : PALEXPO, route François-Peyrot 30, 1218 Le Grand-Saconnex

**Vendredi 24 novembre 2017
de 13 h 15 à 17 h 30**

**TDAH : approche clinique, pharmacothérapie
et pratique en cabinet**

Lieu : Salle de conférence de l'association TDAH-
ImPulse, rue François-Versonnex 7, 1207 Genève

Samedi 25 novembre 2017 de 8 h 30 à 18 h

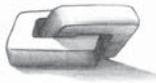
**La sensorialité au secours de notre équilibre ?
30^e journée de formation post-graduée et
continue**

Lieu : Filière physiothérapie HEDS, rue des Carou-
biers 25, 1227 Carouge

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Bénédicte Dayen - *Contact
pour publication* : Roger Steiger - Tél. 022 708 00 22 - roger.steiger@amge.ch - *Mise en page* : Le
Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@medhyg.ch
- *Impression* : Moléson Impressions - Distribué : à 2900 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la posi-
tion officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel : 7 novembre 2017 - Prochaine parution : 23 novembre 2017

AROMED



FONDATION DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS